



#188
MAI 2026

Vivre à VILLEBON



**ÉLECTIONS MUNICIPALES :
TOUJOURS À VOS CÔTÉS**



8

La Terrasse d'Été revient à Villebon !

BUDGET PARTICIPATIF

10

Budget participatif 2026 vos idées prennent vie



18

Élections municipales : toujours à vos côtés

Sommaire

3	Édito	18	Grand Angle
4	Zoom sur	22	Vu à Villebon
6	En bref	24	Sortons
8	Quoi de neuf ?	26	Vie associative
14	Vie pratique	31	Notre histoire
15	J'ai une question	32	Expressions
16	Ma ville durable	34	Carnet



Nos publications sont consultables sur villebon-sur-yvette.fr

- ➊ Suivez notre page Facebook
- ➋ Suivez notre chaîne WhatsApp
- ➌ Consultez nos publications en ligne sur Calaméo
- ➍ Visionnez nos vidéos sur YouTube



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication - Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 • votremairie@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directrice de la publication : Anne Graveleau • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Camille Sourbet, Ananda Lenfant • Création graphique et mise en pages : Solène Pozo • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock - Couverture : Élections municipales : toujours à vos côtés • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 6 100 ex. • Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette, Michèle Boulanger, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, Michel Cinotti, adjoint au Maire délégué aux sports, à la vie associative, aux relations publiques et au devoir de mémoire, aux côtés des joueurs de l'équipe des Saints de la Nouvelle Orléans à l'école des Casseaux.



Édito

Chères Villebonnaises, chers Villebonnais,

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés avec clarté et engagement. Avec 61,32 % des suffrages exprimés et une participation de 58,33 %, en nette progression par rapport à 2020, vous avez fait le choix de nous accorder votre confiance pour conduire les destinées de notre commune dans les années à venir.

Avec 702 voix de plus pour notre équipe par rapport à 2020, ce résultat traduit bien plus qu'un score : il témoigne d'un attachement profond à la vie démocratique locale et d'une volonté de prendre part aux décisions qui engagent l'avenir de Villebon-sur-Yvette.

Depuis l'installation du nouveau Conseil municipal, composé de 33 élus issus de deux listes, notre collectif, largement renouvelé, est pleinement mobilisé. Cette diversité d'expériences et de parcours est une richesse : elle nous permet d'allier continuité de l'action et regard neuf sur les enjeux à venir.

Les prochaines années seront celles de l'action, mais aussi de la méthode. Nous souhaitons poursuivre et renforcer les démarches de dialogue et de participation, pour construire avec vous des projets utiles, concrets et partagés.

*Plus que jamais, notre cap est clair :
avancer ensemble, au service de tous les Villebonnais.*

Mais au-delà des projets, une ville se construit aussi dans les moments que l'on partage. Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, Villebon va retrouver ce qui fait son énergie : les Terrasses d'Été, les animations en plein air, les rendez-vous festifs et conviviaux qui rassemblent toutes les générations. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger, et de faire vivre pleinement notre cadre de vie.

Être Maire, être élu local, c'est avant tout servir. Servir avec rigueur, avec proximité et avec constance. C'est aussi savoir rassembler au-delà des sensibilités pour agir dans l'intérêt général. C'est dans cet état d'esprit que nous abordons ce nouveau mandat.

Je mesure pleinement la responsabilité que vous nous avez confiée. Avec l'ensemble du Conseil municipal et des agents de la Ville, nous continuerons à nous engager chaque jour pour faire de Villebon-sur-Yvette une commune fidèle à ses valeurs : humaine, dynamique et attentive à chacun.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette

Zoom sur



☐ 27/03/2026 - Patrick Granger, président du Club des AS, Patrick Batoufflet, ancien adjoint délégué à la vie sportive, culturelle et aux relations internationales, aux côtés de Victor Da Silva, Maire de la Ville, au forum des associations 2025.

En chiffres

2017

Labellisation "Ville Active et Sportive". Obtention des 2 lauriers.

2019

Obtention des 3 lauriers pour le label "Ville Active et Sportive".

2022

Labellisation "Ville européenne du Sport" et renouvellement des 3 lauriers pour le label "Ville Active et Sportive".
Labellisation "Terre de jeux 2024".

2023

Labellisation "Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques".

2024

Obtention d'une Marianne d'Or qui récompense la politique de la Ville en faveur de l'inclusion et du handicap.

☐ 27/03/2026 - Visite de la délégation du club de football américain des Saints de la Nouvelle Orléans à l'École des Casseaux : un moment d'échange et de partage. Retrouvez l'ensemble du reportage sur le site de la Ville.



VILLEBON, UNE VILLE TOUJOURS PLUS ACTIVE ET SPORTIVE

Le 30 octobre dernier, la Commune s'est vu décerner le 4^e laurier du label national Ville Active & Sportive, qui constitue le niveau maximum de reconnaissance. Une distinction rare en Essonne : seules 2 communes atteignent ce niveau. Ce passage du 3^e au 4^e laurier marque une étape supplémentaire grâce, notamment, à l'engagement de la Ville dans la dynamique du label Terre de Jeux 2024 et aux nombreuses actions déployées au titre de l'héritage des Jeux.

À Villebon-sur-Yvette, le sport occupe une place importante dans la vie locale. De la crèche à la maison de retraite, la Ville soutient les initiatives qui permettent à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de pratiquer une activité physique dans de bonnes conditions.

DU SPORT POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE

Sport santé, valorisation du handisport, programmes dédiés aux seniors, découverte dès le plus jeune âge, Semaine Olympique et Paralympique, encouragement du sport féminin... La Commune mène des actions variées pour garantir un sport accessible à tous. Grand rendez-vous annuel du Printemps, Cap sur le Sport réunit les Villebonnais et les écoliers pour une semaine active. La Ville accueille également des compétitions d'envergure, comme le Tournoi international des 4 nations-Trophée Georges ILTIS de Handball ou le Tournoi UDO Open International de Dodgeball.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INCLUSION ET LE LIEN SOCIAL

La Commune développe également de nombreuses actions en faveur de l'inclusion, du handisport et de la sensibilisation aux enjeux du vivre-ensemble. Des programmes spécifiques sont proposés aux seniors, notamment à la Résidence Alphonse-Daudet (RPA), avec des séances régulières et une participation active à la Semaine Bleue, événement organisé à chaque rentrée scolaire. De leur côté, les jeunes disposent d'un accueil libre, un dispositif attractif qui leur offre un accès gratuit et quotidien au sport, en dehors des cadres traditionnels.

DES ÉQUIPEMENTS QUI ÉVOLUENT AVEC LES BESOINS

Les équipements existants témoignent aussi de cette ambition. Terrain hybride et gymnase à haute valeur environnementale : la Commune investit pour un sport durable. De nouveaux équipements comme le planchodrome viennent compléter cette offre de qualité. Autant d'infrastructures qui élargissent encore les possibilités offertes aux Villebonnais.



LE CLUB DES AS : UN ACTEUR CENTRAL DE LA VIE SPORTIVE



Rencontre avec Patrick Granger, président du Club des AS

Que représente pour vous l'obtention du 4^e laurier du label "Ville Active et Sportive" ?

« C'est la reconnaissance du travail mené par les associations et sections sportives, en étroite coopération avec les élus et les services municipaux, pour faire vivre et structurer le sport à Villebon. »

Selon vous, qu'est-ce qui a permis à la Ville d'atteindre ce niveau de reconnaissance ?

« Avant tout, une vraie volonté politique d'investir dans des équipements de qualité et accessibles à tous. Le Centre Sportif Saint-Exupéry regroupe la majorité des activités, facilite la vie des clubs, des familles et des bénévoles. L'entretien, la propreté et les larges horaires d'ouverture des installations sont également très appréciés. Enfin, le travail collectif mené au sein du Club des AS, en lien constant avec la Ville, permet d'organiser, d'anticiper et de faire évoluer la pratique sportive au bénéfice de tous. »

En quoi ce label est-il important pour les clubs et les associations locales ?

« Il valorise la qualité de l'accueil de nos adhérents dans de bonnes conditions et renforce la sérénité de la pratique sportive. C'est aussi une vitrine forte et reconnue au-delà de la commune, qui positionne Villebon comme une ville dans laquelle le sport est un moteur de bien-être et de cohésion sociale. »



L'engagement de la Ville en faveur du handisport et du sport adapté a été récompensé par l'obtention de la Marianne d'Or de l'inclusion. Une distinction qui souligne le rôle du sport comme véritable levier de cohésion sociale.

En bref

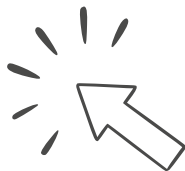


LE BUREAU DE POSTE ADAPTE SES HORAIRES

À compter du 18 mai, **les horaires du bureau de poste évoluent**. Il sera désormais ouvert :

- du mardi au vendredi de 14 h à 18h30,
- le samedi de 9 h à 12 h.

LA SANTÉ À PORTÉE DE CLIC



Besoin d'un médecin généraliste, d'un spécialiste ou d'un professionnel paramédical ? La Ville met à disposition des Villebonnais un annuaire des praticiens de santé pour faciliter l'accès aux soins. Retrouvez en un clic les professionnels près de chez vous.

Vous êtes un professionnel de santé et ne figurez pas dans l'annuaire ? Envoyez vos informations à l'adresse suivante : ccas@villebon-sur-yvette.fr



Annuaire en ligne
sur le site de la Ville



CET ÉTÉ, LA MÉDIATHÈQUE À VOLONTÉ !

Envie de lectures, de musiques ou de films pour accompagner vos vacances ? La Médiathèque vous propose un emprunt illimité pour **la pause estivale du 16 juin au 25 août**. Faites le plein sans restriction et rendez tout à la rentrée ! Retrouvez aussi les médiathécaires sur les bords de l'Yvette pour des séances de lecture détente.

La Médiathèque vous accueille pendant l'Été : à partir du 15 juillet, elle ouvrira les mercredis de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h. À partir du 25 août, réouverture aux horaires habituels.

À VOS PANIERS, PRÊTS, PIQUE-NIQUEZ !

Bonne nouvelle pour les amateurs de plein air :
de nouvelles tables de pique-nique ont été installées !

Arrivé en tête des votes du Budget participatif 2025, le projet a désormais pris forme le long de la promenade de l'Yvette, derrière la Mairie et aux Coteaux. 11 nouvelles tables viennent donc s'ajouter aux 4 déjà existantes et sont implantées entre le parc de la Mairie, le quartier de la Roche et la rue Millet. De quoi savourer les beaux jours panier sous le bras.



OPÉRATION MURS PROPRES

NOUVEAU

Récemment mis en place, le dispositif anti-tag est destiné aux Villebonnais dont la clôture ou la façade visible depuis la rue a été souillée par un tag. Ce service gratuit, accessible sur demande, représente une initiative concrète pour préserver le cadre de vie et la propreté de la commune.

Voici les étapes à suivre :

1. **déposer plainte** auprès de la Gendarmerie afin de retracer juridiquement l'incivilité,
2. **contacter l'accueil** du Centre Technique Municipal,
3. **signer la charte** entre la Mairie et le demandeur afin d'encadrer l'intervention.

MUTUELLE COMMUNALE : LA PROCHAINE ÉTAPE

En juin 2025, la Ville sondait les Villebonnais sur leurs attentes concernant la mise en place d'une mutuelle communale. L'objectif : l'accès à une complémentaire santé de qualité à tarif réduit. Les résultats de l'enquête ont été analysés par les services municipaux, puis publiés dans le Vivre à Villebon n°186.

Une réunion d'information sera organisée le **samedi 27 juin de 10 h à 12 h** à l'Hôtel de Ville pour présenter le dispositif et répondre aux questions des Villebonnais.

Vous êtes NOUVEAU À VILLEBON ? FAISONS CONNAISSANCE

Vous venez de vous installer à Villebon-sur-Yvette ? La Ville vous invite à une réception de bienvenue pour découvrir la commune, ses services et échanger avec vos élus lors d'un moment convivial. La demi-journée se conclura par une visite de la ville en car.

Inscription en ligne
sur le site de la Ville
ou à l'accueil de la
Mairie.



1 MILLION D'EUROS

Vendredi 23 janvier, Victor Da Silva, Maire de la Commune, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président du Conseil Régional d'Île-de-France, ont signé un Contrat d'Aménagement Régional d'une valeur d'un million d'euros entre la Ville et la Région pour le financement de deux projets d'ampleur :

- la mise en accessibilité de **29 chantiers indépendants** dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP),
- la construction du **nouveau Centre Technique Municipal**.

Région
îledeFrance



306 BOUGIES ET TOUJOURS LE SOURIRE !

306 années à elles trois : l'ambiance était festive à l'EHPAD Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz où Anne-Marie (100 ans), Yvette-Marie (101 ans) et Jacqueline (105 ans) ont été mises à l'honneur. Respectivement aide-ménagère, agricultrice et femme au foyer, elles ont été les témoins d'un siècle d'évolutions. Entourées de leurs proches, du personnel de l'établissement, et en présence de Victor Da Silva, Maire de Villebon et de Dominique Fontenaille, ancien adjoint aux solidarités, elles ont soufflé leurs bougies dans la bonne humeur. Sourires et émotion étaient au rendez-vous pour célébrer ces incroyables parcours de vie.

Quoi? de neuf?



Partagez un moment gourmand en plein air les jeudis et vendredis soirs !

LA TERRASSE D'ÉTÉ REVIENT À VILLEBON !

Avec l'arrivée des beaux jours, la Terrasse d'Été s'apprête à faire son retour au cœur de Villebon-sur-Yvette. Dès le 22 mai, la place Gérard-Nevers se transformera à nouveau en un lieu de détente et de convivialité où les Villebonnais pourront se retrouver pour profiter des soirées estivales.

UNE PAUSE GOURMANDE ET FESTIVE

Cette année, la Terrasse d'Été se tiendra les jeudis et vendredis soir de 16 h à 22 h, du 22 mai au 31 juillet, puis reprendra du 3 au 25 septembre. L'occasion parfaite de partager un moment gourmand en plein air, pour un dîner entre amis, un apéritif après le travail ou simplement pour profiter de l'ambiance.

Cuisine indienne, sushis, pizzas, crêpes, planches apéritives, boissons rafraichissantes, glaces... Comme l'année précédente, plusieurs camions-restaurants proposeront des spécialités variées pour satisfaire toutes les envies.



DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- Le **vendredi 22 mai** pour une soirée gourmande et musicale avec la voix de Lisa Collé, entre sonorités flamenco, bossa et modernes.
- Le **vendredi 12 juin** avec les élèves du Conservatoire Erik-Satie pour découvrir « *l'histoire d'Antoinette la poule savante* », un spectacle chanté et conté accompagné d'un orchestre à cordes.
- Le **jeudi 18 juin**, c'est bal trad : préparez-vous à taper du pied, tourner et valser !
- Les **vendredi 19 et samedi 20 juin** pour voir la Terrasse s'animer à l'occasion de Villebon fête l'Été entre cinéma en plein air et soirée DJ.



DES SAVEURS À DÉCOUVRIR

Plusieurs camions-restaurants seront présents pour faire voyager les papilles des gourmands.



Avec **Le Bar à Crêpes**, place à la gourmandise ! Les crêpes et galettes bretonnes seront préparées à la minute. Sucrées ou salées, dégustez des recettes classiques ou des versions revisitées, aussi généreuses qu'appétissantes.

Sushi Voyage proposera une cuisine japonaise et asiatique préparée sur place avec des produits frais. Au menu : makis, sushis, plats chauds et nems croustillants pour une pause gourmande aux saveurs d'Asie.



Chez **Biboon**, les amoureux de la pizza seront ravis de retrouver des recettes généreuses et savoureuses, préparées sur place. Des classiques aux créations gourmandes, laissez-vous tenter par ces incontournables à partager. Uniquement le jeudi aux horaires du marché.



Les Délices 2 Jess régaleront les papilles avec un large choix de douceurs sucrées : crêpes, gaufres, glaces, pop-corn et barbe à papa. Préparées avec générosité dans une ambiance conviviale, ces gourmandises s'accompagnent de boissons rafraîchissantes pour une pause sucrée irrésistible.



Curry House invitera les visiteurs à découvrir une cuisine de rue indienne originale avec ses « naan burgers » et « naanwicks ». Servis dans un naan moelleux fait maison aux épices parfumées, ces burgers revisités promettent un voyage culinaire plein de saveurs. Butter chicken, poulet tandoori et samoussas croustillants prolongeront l'expérience.



Le Petit Chalet du 91 proposera un instant savoureux aux accents savoyards avec ses assiettes apéritives et ses tartines fromagères, parfaites pour un moment convivial.



LES DÉLICES 2 JESS

Douceurs sucrées, crêpes, gaufres...

LE PETIT CHALET DU 91

Assiettes apéritives

BIBOON

Pizzas

SUSHI VOYAGE

Makis, sushis, plats chauds

LE BAR À CRÊPES


Crêpes et galettes bretonnes

CURRY HOUSE

Naan burgers et naanwicks



BUDGET PARTICIPATIF



**BUDGET PARTICIPATIF 2026 :
VOS IDÉES PRENNENT VIE**

**VOTEZ
DU 4 AU
31 MAI**

Le Budget participatif 2026 entre dans sa phase de vote ! Les Villebonnais sont invités à choisir leurs projets préférés parmi les initiatives proposées. Les projets ayant recueilli le plus de voix, dans la limite de l'enveloppe de 25 000 €, seront réalisés. Vous avez jusqu'au dimanche 31 mai pour voter et soutenir vos idées favorites.

UN BUDGET PARTICIPATIF, POUR QUOI FAIRE ?

Lancé en 2024, le Budget participatif communal permet aux Villebonnais de s'impliquer directement dans l'amélioration de leur cadre de vie. Chaque année, habitants, associations ou collectifs peuvent proposer des projets d'intérêt général autour d'une thématique durable et solidaire. Après vérification de leur faisabilité, les idées sont soumises au vote des Villebonnais pour être concrètement mises en œuvre par la Ville.

LES PROJETS EN LICE

- **LA PLACE GÉRARD-NEVERS À L'OMBRE**
Pour profiter de la Terrasse d'Été ou du marché avec davantage de confort, des ombrières pourraient être installées pour rafraîchir la place.
- **PING-PONG ET BONNE HUMEUR**
La convivialité passe aussi par le sport. Des tables de ping-pong durables pourraient être déployées dans différents espaces publics pour jouer en famille ou entre amis.
- **SPORT ET DÉTENTE AU PLANCHODROME**
L'installation de tables de pique-nique aux abords du planchodrome permettrait à tous de se détendre autour de ce lieu sportif et convivial.
- **FONTAINES À EAU EN LIBRE-SERVICE**
Sportifs et promeneurs pourraient se rafraîchir non loin des bords de l'Yvette avec l'installation d'une ou plusieurs fontaines à eau.
- **AU CENTRE SPORTIF À VÉLO**
Pour faciliter l'accès à vélo au Centre Sportif Saint-Exupéry et favoriser les mobilités douces, l'espace de stationnement des deux-roues pourrait être agrandi.
- **OBSERVER LA NATURE SUR LES BORDS DE L'YVETTE**
L'Yvette regorge d'une faune riche et diversifiée. Vous pourriez la découvrir de plus près grâce à l'installation de jumelles fixes.
- **UN COIN DE REPOS POUR CHACUN**
La promenade de l'Yvette, un lieu de repos ? Cela pourrait être possible avec l'installation de transats durables.
- **PÉDALER POUR RÉFLÉCHIR**
Pour allier activité physique et utilité concrète, des vélos générateurs d'énergie permettant de recharger son téléphone pourraient être implantés.

Où voter ?

- Sur le site de la Ville.
- Dans l'une des urnes à disposition à l'Hôtel de Ville, à la Résidence autonomie Alphonse Daudet, au Centre Sportif Saint-Exupéry ou à la Médiathèque.

Faites entendre votre voix et contribuez à façonner Villebon !

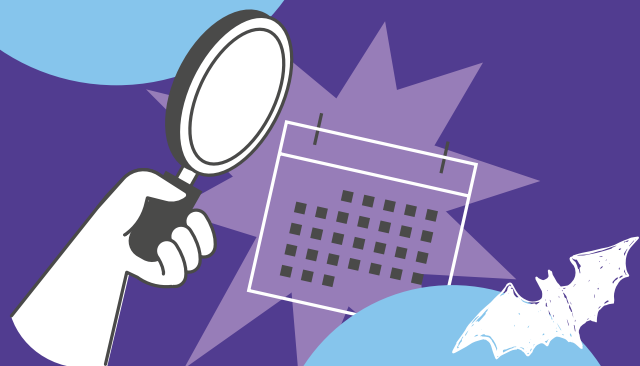
JEUNES CONSEILLERS ET GRANDS PROJETS !

Le Conseil Municipal des Jeunes poursuit son engagement en faveur de la citoyenneté et de la participation des plus jeunes à la vie locale. Pour la troisième année consécutive, le Budget participatif du CMJ permet aux jeunes élus villebonnais de proposer des projets concrets, utiles à tous, en lien avec l'écologie, la solidarité et le vivre-ensemble.

Cette édition 2026 du Budget participatif du CMJ s'inscrivait dans la thématique « **Coconstruire un avenir durable et solidaire** ». Après une première phase de réflexion, trois projets ont été retenus et soumis au vote :

- **Installer des récupérateurs d'eau au Cimetière pour encourager des gestes plus économes et éco-responsables.**
- **Construire des abris à chauves-souris afin de préserver la biodiversité et limiter naturellement la prolifération des moustiques.**
- **Organiser un après-midi de jeux sans téléphone portable intitulé Perfect Day, en lien avec la Ludothèque, avec pour objectif de favoriser des moments de convivialité et de lien social, loin des écrans.**

5 000 €
enveloppe allouée
au Budget participatif
du CMJ



52 %
des voix
pour les abris à
chauves-souris

La phase de vote, organisée du **2 février au 6 mars 2026**, a permis à tous les jeunes Villebonnais, de s'exprimer et de choisir le projet qu'ils souhaitent voir se concrétiser.

Avec presque 52 % des voix, c'est le projet des abris à chauves-souris qui sera réalisé et mis en œuvre avant la fin de l'année scolaire. Cette action confirme une nouvelle fois la volonté de la Ville de donner aux jeunes une place active dans la construction d'un avenir durable et solidaire.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE : TROUVER SA VOIX POUR SORTIR DU CADRE

Prendre la parole, capter un public, faire passer une émotion : autant de défis que s'est lancé Yoann Boulard, en participant au concours d'éloquence « À pleine voix ! », organisé par la Communauté Paris-Saclay. Élève de Seconde au Lycée international de Palaiseau, il revient sur une expérience qui a renforcé sa confiance et son goût pour l'oral.

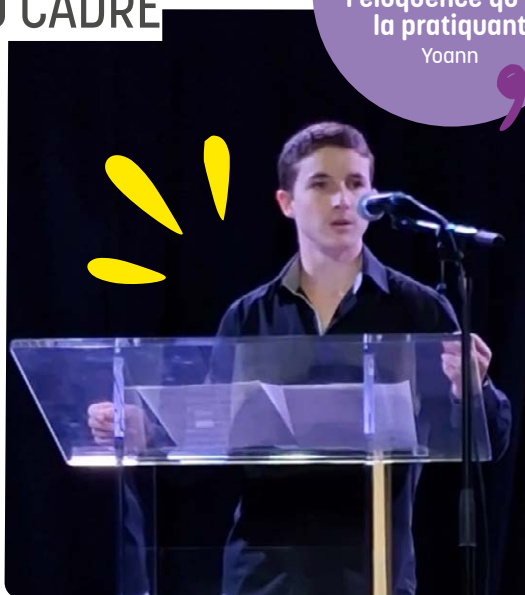
Passionné par la politique et l'actualité, Yoann aime réfléchir et confronter les idées. Sa première participation au concours l'an dernier a été un véritable déclic. « *L'objectif était de m'améliorer et de comprendre les clés de la prise de parole* », explique-t-il. Pour lui, l'éloquence va bien au-delà de la performance : elle permet d'être clair, convaincant et de mieux gérer son stress. Accompagné par l'association *Expression de France*, 4 jeunes Villebonnais dont Yoann se sont préparés durant 5 semaines à être à l'aise avec l'expression orale, qualité indispensable pour le grand oral du Bac ou les études supérieures.

UN CONCOURS AVANT TOUT FORMATEUR

C'est par l'intermédiaire de sa mère que le jeune homme découvre initialement le concours : « *L'an dernier, elle m'a demandé si je voulais participer, et j'ai tout de suite dit oui* ». Cette année, l'enthousiasme est encore plus fort : « *J'attendais les inscriptions et le thème avec impatience* ». Ateliers d'expression orale, travail sur la respiration, la transmission des émotions ou encore l'analyse des sujets : bien plus qu'une compétition, le concours se veut avant tout formateur. La principale difficulté reste cependant la préparation « *Trouver le bon angle est un travail long et très subjectif* ».

Le concours « À pleine voix ! » de la Communauté Paris-Saclay invitait cette année les jeunes de 15 à 18 ans des 27 villes de l'agglomération à réfléchir autour du thème « *Art : Sortez du cadre* ». Une invitation relevée avec passion par Yoann Boulard, jeune Villebonnais en classe de Seconde.

On ne découvre jamais mieux l'éloquence qu'en la pratiquant
Yoann



THÈME DE L'ANNÉE « ART : SORTEZ DU CADRE »

Cette année, Yoann a choisi de détourner le thème pour réfléchir au cadre de nos propres vies, à la fois contraignant et nécessaire. Malgré le stress, un moment en particulier reste gravé dans sa mémoire : « *Le moment où je monte sur scène. J'adore entendre les premiers mots remplir la salle et sentir le public réfléchir* ».

UNE EXPÉRIENCE DÉCISIVE POUR L'AVENIR

Avec le recul, Yoann estime avoir gagné en assurance et en aisance à l'oral. Envisageant des études de droit ou de sciences politiques, il sait que l'éloquence sera un atout essentiel. À ceux qui hésitent encore, il adresse un message simple : « *Il faut se lancer. On ne découvre jamais mieux l'éloquence qu'en la pratiquant* ».

Le 12 décembre dernier, Yoann a porté les couleurs de Villebon lors de la demi-finale du concours « À pleine voix ! » de la Communauté Paris-Saclay qui s'est tenue à Villejust.



RÉSERVE COMMUNALE : LA SOLIDARITÉ CITOYENNE S'ORGANISE

Créée après la dernière crue de l'Yvette afin de pouvoir agir efficacement lors d'épisodes exceptionnels et soutenir la population en cas d'urgence, la Réserve communale de sécurité civile poursuit sa mise en place à Villebon.



DES RÉSERVISTES FORMÉS ET PRÊTS À AGIR

Le 7 février dernier, les Villebonnais réservistes et les élus ont participé à une formation aux Premiers Secours Citoyen (PSC), une première étape dans leur parcours d'intégration. Cette formation est un apprentissage indispensable pour savoir réagir dans les situations d'urgence. Elle concrétise la volonté de la Ville de coordonner la solidarité des habitants et de créer un réseau capable d'intervenir rapidement, aux côtés des services municipaux, en cas de crise.

Bénévoles et motivés, les réservistes pourront remplir des missions variées selon les événements :

- assurer la sécurité et l'orientation lors de grands rassemblements,
- diffuser des informations auprès des populations vulnérables,
- accueillir et soutenir les victimes, gérer des centres d'accueil,
- distribuer repas et eau potable, nettoyer et remettre en état les espaces touchés,
- aider aux démarches administratives des sinistrés,
- ou encore participer à des formations et actions de sensibilisation.

66

Rencontre avec Marie, Villebonnaise réserviste

Marie, ancienne éducatrice spécialisée, a rejoint la réserve après avoir découvert le dispositif dans le magazine municipal Vivre à Villebon. « J'avais envie de m'investir dans des actions citoyennes et de me sentir utile », confie-t-elle. Bien qu'ayant déjà été formée aux premiers secours dans le cadre professionnel, cette formation lui a permis de réviser ses acquis et de se sentir prête à intervenir.

Construire progressivement la réserve

La réserve continue aujourd'hui de se structurer. « On apprend ensemble, et on apprend à se connaître », souligne Marie. « C'est important de créer un vrai esprit d'équipe ». L'objectif est de monter progressivement en compétence. « On espère ne jamais avoir à intervenir dans des situations graves, bien sûr. Mais si cela arrive, on saura quoi faire ».

Comment rejoindre la réserve communale de sécurité civile ?

Toute personne majeure peut candidater pour rejoindre la Réserve communale. « Il ne faut pas hésiter », encourage Marie. « On n'a pas besoin d'être un professionnel du secours : l'essentiel est d'avoir envie de s'engager. »

Pour proposer sa candidature, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la Ville. Après étude du dossier, les volontaires pourront participer aux actions menées par la Réserve.

Formulaire disponible
sur le site de la Ville



99



Vie pratique

Seniors, passez un Été chaleureux

Pendant la période estivale, la Ville veille sur ses aînés grâce au dispositif Été chaleureux. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes auprès du Service Municipal des Retraités.

Afin de préserver le lien social tout au long de l'Été, les personnes inscrites pourront être contactées régulièrement par téléphone. Les agents municipaux seront attentifs à leur état de santé et à leur bien-être.

Vous souhaitez être accompagné par le Service Municipal des Retraités ? **N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant à ce service gratuit.**

→ **Accueil des Solidarités**

Tél. 01 69 93 49 10

smr@villebon-sur-yvette.fr

Opération Tranquillité Vacances

Voyagez en toute sérénité avec l'Opération Tranquillité Vacances. La Police municipale, en partenariat avec la Gendarmerie nationale de Palaiseau, assure des passages à votre domicile pendant votre absence afin de vérifier qu'aucune situation anormale n'est constatée.

Il vous suffit de signaler vos dates d'absence en complétant le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville, **au minimum 72 heures avant votre départ.**

À noter : ce dispositif est entièrement gratuit et peut être utilisé lors de toute absence prolongée, et pas uniquement durant la période estivale. Le logement doit être vide de tout occupant.

→ **Police municipale**

Tél. 01 69 93 49 40 – 06 75 21 57 17

policemunicipale@villebon-sur-yvette.fr



Fermeture de l'Hôtel de Ville

Au Printemps et durant la période estivale, les services de la Mairie seront fermés aux dates suivantes :

Ascension

Le jeudi 14, le vendredi 15 et le samedi 16 mai.

Pentecôte

Le lundi 25 mai.

Ouvert le samedi 23 mai de 8h30 à 12 h.

Période estivale

Le mardi 14 juillet. Les samedis 18 et 25 juillet et les samedis 1^{er}, 8, 15 et 22 août.

Retrouvez les fermetures des autres services sur le site de la Ville.

Renouvelez vos titres d'identité

À l'approche de l'Été, pensez à vérifier la date de validité de vos titres d'identité pour préparer vos vacances.

- 1. Préparez votre dossier et rassemblez les pièces à fournir** (liste complète sur villebon-sur-yvette.fr).
i Pour vos photos, un photomaton agréé est disponible en Mairie. Les photos doivent être conformes et dater de moins de 6 mois.
- 2. Effectuez votre pré-demande** en ligne sur ants.gouv.fr (préconisé).
- 3. Prenez rendez-vous sur le site de la Ville** rubrique Mes démarches.
- 4. Présentez-vous en Mairie** à l'heure de votre rendez-vous avec les documents à fournir.
i Le Service des titres d'identités récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande et recueillera vos empreintes digitales.
- 5. Vous êtes informés par sms** lorsque votre titre d'identité est disponible.
- 6. Récupérez votre titre d'identité** en Mairie (sans rendez-vous). Le titre reste disponible en Mairie pendant 3 mois.
i Suivez l'avancement de votre demande sur ants.gouv.fr.

J'ai une question



66 Quelles sont les règles d'entretien concernant mon trottoir ? 99

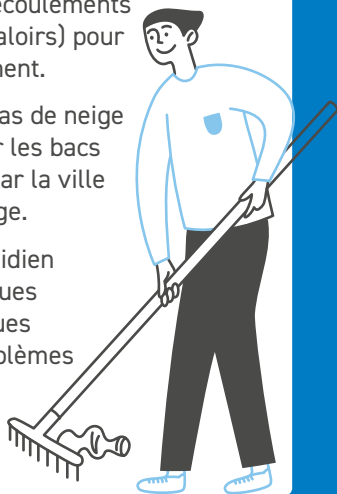
Pour garantir des rues propres, agréables et sûres pour tous, la Commune a adopté le 21 février 2025 un arrêté municipal (n°2025-61) qui précise les règles d'entretien des trottoirs.

Chaque habitant, propriétaire ou locataire, est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau devant son logement, sur toute la longueur de sa façade. Cela permet de garantir un cadre de vie agréable et la sécurité de tous.

Concrètement, il faut :

- Balayer et nettoyer régulièrement le trottoir et le caniveau.
- Enlever les herbes et la mousse à la main ou avec des outils simples, puis jeter les déchets. L'utilisation de produits chimiques est interdite.
- Vérifier et nettoyer les écoulements d'eau (gargouilles et avaloirs) pour éviter qu'ils ne se bouchent.
- Déneiger le trottoir en cas de neige ou de verglas, et utiliser les bacs à sel mis à disposition par la ville pour sécuriser le passage.

Ces gestes simples du quotidien permettent de garder des rues propres, de limiter les risques de chute et d'éviter les problèmes liés aux eaux de pluie.



66 Je souhaite rencontrer un nouvel élu, quelles sont les démarches ? 99

Il est tout à fait possible de rencontrer un élu de la Commune afin d'échanger sur un projet ou une question liée à la vie locale. Pour organiser un rendez-vous, il convient de contacter le Cabinet du Maire.

Cabinet du Maire
Tél. 01 69 93 49 02
secretariat@villebon-sur-yvette.fr



66 Comment suivre le Conseil municipal ? 99

Le Conseil municipal constitue un moment essentiel de la vie démocratique locale. Tout Villebonnais peut y assister en se rendant en Mairie aux horaires des séances publiques.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, le Conseil est diffusé en direct sur la chaîne Youtube de la Ville. Les séances restent ensuite disponibles en replay, permettant à chacun de s'informer librement sur les débats et les décisions prises.

i Prochain Conseil municipal
le jeudi 25 juin à 20 h.

Suivez le Conseil
en direct



À vous de JOUER



PIÈGES CONTRE LE FRELON À PATTES JAUNES

Le frelon à pattes jaunes (ou frelon Asiatique), espèce invasive, continue de se répandre sur notre territoire et constitue une menace pour nos abeilles.

Intercepter une femelle fondatrice permet d'empêcher la création d'un nouveau nid. De mi-mars à fin mai, période appelée « *piégeage de Printemps* », la capture des fondatrices est essentielle. En effet, une seule fondatrice peut être à l'origine d'un nid comptant plus de 3 000 individus à l'automne.

Vous pouvez fabriquer votre propre piège dit « sélectif » pour préserver la biodiversité. Seules les espèces ciblées sont piégées, les autres peuvent s'échapper. Retrouvez le tutoriel complet sur le site de la Ville afin de vous aider à fabriquer le piège avec vos propres moyens.

Si vous trouvez un nid, il est fortement déconseillé de le détruire vous-même. Il est **indispensable de faire appel à un professionnel qualifié.**

Retrouvez sur le site de la Ville le tutoriel ainsi qu'une liste d'entreprises à contacter.



UN FLEURISSEMENT GOURMAND



Si l'on vous dit légumes, fruits, herbes et fleurs comestibles... Vous avez deviné, le thème du fleurissement estival 2026 est : les jardins nourriciers !

Au détour de vos balades dans la Ville, vous pourrez découvrir des espaces végétaux originaux où cohabitent fleurs, fruits, légumes et aromates, pensés pour allier esthétique et utilité. Tomates, fraises, herbes aromatiques et fleurs mellifères viendront égayer les massifs tout en favorisant la biodiversité et le lien avec la nature.

L'objectif : proposer un fleurissement durable.

Les plantes choisies seront principalement comestibles, peu demandeuses en eau et faciles à entretenir, pour des espaces gourmands et respectueux de l'environnement. Ces plantations complètent celles réalisées récemment sur la promenade de l'Yvette face à la rue des Dahlias, rue du Bas de la Ferme et rue Millet, avec des arbres fruitiers et des haies de biodiversité conçues pour accueillir, nourrir et protéger la faune (principalement les oiseaux et insectes).



UN APRÈS-MIDI NATURE

Samedi 23 mai, passez un après-midi au vert avec la Fête de la nature. Ateliers ludiques et belles découvertes sont au programme.

Engagée dans un Plan Climat communal depuis 2020, la Ville multiplie les actions pour protéger et valoriser la nature sur son territoire. Chaque année, la Fête de la nature permet de rassembler les Villebonnais autour d'actions pédagogiques et pratiques afin de sensibiliser les habitants de tous âges à la préservation de l'environnement. Cette fois encore, les visiteurs pourront apprendre en s'amusant, mais aussi mettre la main à la pâte !

Au programme : des jeux autour de l'urbanisme raisonné, des oiseaux, des ateliers lombricompostage, fabrication de boules mellifères, cosmétiques éco-responsables, création d'abris à abeilles sauvages ou plantation de salade, mais aussi une animation « *smoocycle* », un vélo qui fabrique des smoothies. Pour les gourmands, plusieurs camions-restaurants viendront vous régaler.

de la **Fête nature**



Samedi 23 mai de 13h30 à 18 h
au Centre de Loisirs du Bois des Gelles
Entrée libre



INFORMATIONS

Retrouvez l'ensemble des ateliers sur le site de la Ville et dans l'Agenda n°219 du mois de mai.



VILLEBON S'ALLUME EN LED

Dans le cadre de son Plan Climat lancé en 2020, la Ville poursuit le relampage de son éclairage public en remplaçant les ampoules existantes par des LED, plus performantes et économes en énergie.

La part de LED est ainsi passée de 49 % en janvier 2022 à 80 % en février 2026 sur la totalité des 2 066 points lumineux sur la commune. Un résultat concret pour la transition énergétique de la Ville.

80 %
d'équipement en LED



Soutenue en 2024 et 2025 par la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay via son fonds de concours pour la transition écologique, cette modernisation permet de réduire la consommation d'énergie tout en maîtrisant les dépenses publiques et l'impact environnemental.

Montants de la subvention
2024 : 44 000 € - 2025 : 112 080,22 €

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'AGGLOMÉRATION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ÉLECTIONS MUNICIPALES : TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Le 15 mars dernier, les Villebonnais ont fait entendre leurs voix dans les urnes. Élus avec 61,32 % des suffrages, Victor Da Silva et sa liste, composée d'une équipe renouvelée, ouvrent un nouveau chapitre pour Villebon. Ensemble, ils porteront des actions concrètes pour le mandat qui s'annonce autour d'ambitions fortes : une ville vivante, durable et responsable, au plus près des habitants.



66 RENCONTRE AVEC VICTOR DA SILVA, MAIRE DE VILLEBON

« Au terme de ces élections municipales, notre liste est arrivée largement en tête, témoignant de la confiance forte accordée par les Villebonnais. Ce résultat nous honore autant qu'il nous engage. Depuis octobre 2021, j'ai toujours eu à cœur d'agir avec responsabilité et proximité. Je poursuivrai dans cette voie en étant le Maire de toutes et tous. Je tiens à remercier chaleureusement les Villebonnais pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée. » Une confiance portée par une équipe municipale mêlant expérience et regards neufs. « Tous sont arrivés avec une vision nouvelle des politiques publiques, contribuant à enrichir le programme de mandature, à identifier des sujets encore peu valorisés et à mieux mettre en lumière les actions déjà menées. » Une véritable force pour Villebon. « Il existe souvent un écart entre la perception du rôle d'élu et la réalité de la fonction. Afin de maintenir le dynamisme de l'équipe tout au long du mandat, il est nécessaire que je les soutienne dans leurs missions. Je veux donner à chacun les moyens de s'engager pleinement et de faire vivre notre énergie collective. »

Sérénité :

LE MOT QUI GUIDE CE NOUVEAU MANDAT

« Au-delà des sensibilités et des choix exprimés, je veillerai à rassembler et à défendre les intérêts de l'ensemble des Villebonnais, avec le sens de l'écoute et de l'intérêt général qui doit guider l'action publique. C'est le rôle des élus : servir chaque habitant, porter des projets utiles et préparer l'avenir de notre Commune avec exigence et équité. »

Le programme municipal s'articule autour de trois axes : une ville vivante, durable et responsable.

« Nous avons dressé le bilan de nos actions, puis défini des projets concrets et réalisables, en phase avec les attentes des habitants. »

99

18 élus
sur 33 exercent
leur 1^{er} mandat.

VILLEBON, VILLE VIVANTE

La Municipalité affirme une ambition claire : continuer de faire de Villebon une ville dynamique, solidaire et profondément humaine, où chacun trouve sa place et s'épanouit. De la petite enfance au grand âge, la Ville souhaite accompagner tous les parcours de vie, en s'appuyant sur des services publics de qualité, un tissu associatif riche et une vie locale qui ne cesse de se développer.

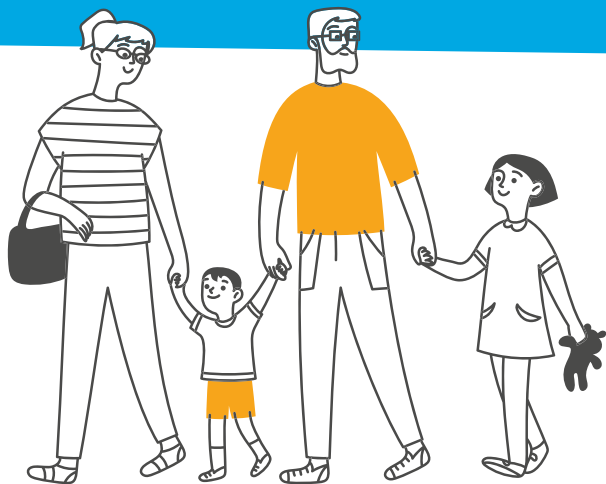
UNE VILLE SPORTIVE, CULTURELLE ET FESTIVE

Villebon cultive l'énergie collective !

Sport, culture, animations : la vie locale se développera avec une même ambition, créer des moments de partage accessibles à tous, dans un esprit convivial et inclusif.

Carnaval, course solidaire, illuminations de Noël, fan-zone conviviale... De nouveaux rendez-vous viendront rythmer l'année, aux côtés des temps forts qui rassemblent déjà les habitants. Les fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien seront étoffées par le retour de la retraite aux flambeaux et de nouvelles animations de premier plan.

« Les Villebonnais sont très attachés à ces temps de partage. Nous souhaitons les développer encore, avec la création de nouveaux événements, tout en poursuivant les rendez-vous qui ont prouvé leur succès comme la Terrasse d'Été, le cinéma en plein air ou la murder party. »



UNE VILLE SOLIDAIRE, DYNAMIQUE ET COMMERÇANTE

La solidarité reste au cœur des priorités. La Commune veillera à maîtriser ses tarifs, soutenir les familles, accompagner les seniors à domicile et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'accès aux soins sera simplifié grâce à l'arrivée de nouveaux professionnels de santé et à la création d'une mutuelle communale.

La vie économique et commerciale continuera de s'animer grâce à un soutien aux commerces de proximité, le développement de l'emploi local et du marché du jeudi.

UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

La Ville renouvelle son engagement pour un service public humain avec un accueil attentif, tant sur place qu'au téléphone.

Pour les enfants dans les crèches, écoles et activités périscolaires, la Commune continuera de proposer un encadrement de qualité, des repas frais et locaux, et des actions pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.

UNE JEUNESSE ACCOMPAGNÉE

Création d'un passeport citoyen et du Conseil Municipal des Adolescents : les jeunes auront également toute leur place dans l'action municipale. Ces nouvelles initiatives seront mises en place pour les écouter, les accompagner et encourager leur engagement dans la vie de la ville.

VILLEBON, VILLE DURABLE

Préserver l'environnement, maîtriser l'urbanisme, moderniser les équipements : la feuille de route est posée. À la clé, une volonté forte : celle d'anticiper les défis climatiques, tout en améliorant durablement le cadre de vie des Villebonnais.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUSE ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS MODERNISÉS

Cours d'école transformés en « *cours oasis* », lancement d'un programme de rénovation des groupes scolaires pour mieux affronter les fortes chaleurs, autonomie énergétique des bâtiments municipaux grâce au déploiement du photovoltaïque (notamment sur le parking Jacques-Brel et le futur CTM), éclairages modernisés, flotte communale décarbonée... Tous ces projets ont été pensés pour réduire la consommation d'énergie et répondre aux usages d'aujourd'hui et de demain.

Politique « *Nature en ville* », actions en faveur de la biodiversité et plan de lutte contre les inondations en lien avec le SIAHVY... De nouvelles initiatives permettront de protéger les habitants tout en valorisant les espaces naturels.



UN CADRE DE VIE EMBELLI

Les grands projets d'urbanisme, comme le futur aménagement du site de la DGA, se feront en concertation avec les habitants, tout en visant un cadre de vie équilibré et des logements adaptés aux jeunes, aux familles et aux seniors.

Sur le plan environnemental, la Municipalité confirme son engagement : « *La révision du PLU nous a permis de mieux maîtriser le développement urbain et de préserver notre cadre de vie, notamment les espaces naturels et le patrimoine existant, en identifiant des arbres et des bâtiments remarquables. Nous avons également considérablement réduit les droits à construire à l'échelle de la commune.* »

Voiries rénovées, espaces verts soignés, micro-forêts, aires de jeux, bancs pour se retrouver et plantations comestibles accessibles à tous... Le cadre de vie sera embelli et convivial. La ville poursuivra également sa politique « *Nature en Ville* », avec des éco-pâturages, un service de broyage des végétaux et un soutien aux filières locales de recyclage.

CONCERTEUR POUR CO-CONSTRUIRE

Les habitants continueront d'être associés aux grands projets : « *Je souhaite poursuivre la dynamique déjà engagée et continuer à renforcer le dialogue avec les Villebonnais. Une grande concertation sera prochainement organisée concernant le site de la DGA lorsque sa cession par l'État à la Commune sera validée. Les habitants seront pleinement associés aux orientations du projet.* »

UNE MOBILITÉ PLUS FLUIDE ET PLUS DOUCE

Marcher, pédaler, partager : la mobilité sera plus fluide et plus sûre, avec des trottoirs accessibles, des passages piétons sécurisés, de nouveaux aménagements cyclables, des stationnements vélo et le développement du covoiturage.



VILLEBON RESPONSABLE

Sécurité, citoyenneté, rigueur : la Ville poursuit une ligne claire. Prévenir, associer et gérer avec sérieux constituent les trois leviers pour une commune sereine et exemplaire.

UNE COMMUNE VIGILANTE

La Ville renforcera la sécurité au quotidien avec le développement de la vidéoprotection aux abords des écoles, la mise en place du dispositif "Appelle Angela" pour accompagner les victimes de violences et de harcèlement de rue, ainsi que le maintien d'une police municipale de proximité. Dépôts sauvages, incivilités... La réponse se structurera avec des actions ciblées et des citoyens-relais mobilisés dans les quartiers. L'arrivée d'une Gendarmerie sur le territoire de la commune viendra compléter ces engagements.



UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE LOCALE ACTIVE

Budget participatif, réunions publiques, rencontres de quartier... Les temps d'échange se multiplieront. Les « Cafés du Maire » viendront compléter ce dispositif, avec un objectif simple : dialoguer, écouter, construire ensemble.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE DES FINANCES

Stabilité fiscale, dette maîtrisée, recherche active de financements : la Ville tient son cap. Chaque projet s'inscrit dans une logique de responsabilité financière. Défense des intérêts de la commune, maîtrise publique de l'eau, transparence renforcée avec un rapport annuel et une charte de déontologie... La gestion s'affirme claire, lisible.

La Ville maintient donc un cap exigeant : stabilité fiscale, maîtrise des dépenses et qualité du service public restent les priorités. *« Depuis 2008, date à laquelle j'ai été élu adjoint aux finances, nous avons maintenu la stabilité des taux communaux, et nous poursuivrons dans cette voie. »*

En résumé, une ambition simple et assumée : « J'aime Villebon. C'est une signature que nous avons créée, car il est essentiel pour moi de véhiculer une image positive de la Ville. Je serai le Maire de tous les Villebonnais, avec un seul objectif : défendre leurs intérêts et faire rayonner notre commune. »

J'  **Villebon**
sur-Yvette

Retrouvez les résultats des élections municipales par bureau de vote sur le site de la Ville.



Vu à
Villebon



L'Orchestre Symphonique de Villebon, sous la direction de Jean-Yves Malmasson, et le Chœur Josquin-des-Prés, dirigé par Karen Wierzba, ont offert au public un moment musical en redonnant vie à un chef-d'œuvre oublié de Giacomo Puccini, La Messa di Gloria.

15
FÉVRIER



Rires, jeux et moments complices ont rythmé la Journée de la petite enfance et de la parentalité. Parents et tout-petits ont profité d'ateliers, de lectures et d'espaces d'échanges avec les professionnels, dans une ambiance chaleureuse.



21
MARS

Une belle matinée placée sous le signe du partage en famille.



Retrouvez
tous les albums
sur le site la Ville.



Musique, danse hip-hop et émotions ont captivé le public lors du spectacle *Identités* au Centre Culturel Jacques-Brel. Catherine Lara, son violon et les danseurs de la Compagnie Kumo ont livré une performance poétique et intense, explorant avec force ce qui nous relie aux autres.

Les élèves de cours préparatoire et cours élémentaire des écoles des Casseaux et de La Roche, accompagnés des professeurs du Conservatoire Erik-Satie, se sont produits devant un public familial lors de trois concerts imaginés par les intervenantes musicales de la Ville : *Le Tour du monde en chansons*, *La Valise* et *Le Fabuloconcert*.

Les enfants ont partagé sur scène leur enthousiasme et leur plaisir de chanter ensemble. Tout au long de l'année, des temps musicaux sont également proposés dans les crèches et les écoles maternelles de la Ville, pour permettre aux plus jeunes de découvrir la musique.

10
AVRIL



17
AVRIL



11
AVRIL



22
AVRIL



Les J'œufs en couleurs
Une matinée placée sous le signe du jeu, de la couleur... Et du chocolat ! Entre activités ludiques, belles découvertes et la traditionnelle chasse aux œufs, les familles ont partagé un moment chaleureux, rempli de rires et de souvenirs gourmands.

Sur le parvis de la Mairie, le Forum Emploi Jeunes a permis aux participants de préparer leur avenir plus sereinement. Atelier CV et lettre de motivation, animations, présence d'employeurs sur place... L'après-midi a été rythmé par de nombreux échanges et conseils précieux pour leurs projets.

Sortons

5^e Festival
DU CONTE



DES MOTS À CROQUER

Histoires savoureuses, récits épicés, contes à déguster... Cette année, le Festival du Conte met la gourmandise à l'honneur ! La Médiathèque vous invite du 18 au 24 mai à une semaine pleine de saveurs et d'imaginaire.

Des contes à déguster

Ogres affamés, légumes bavards, crêpes dorées et soupe parfumée... Les conteurs et conteuses rivalisent d'inventivité pour éveiller les papilles autant que l'imagination. Sur scène, on cuisine, on raconte, on improvise, on partage.

À la Médiathèque, au Chalet de Villiers, à la MJC Boby-Lapointe, en Mairie ou dans les jardins, les spectacles ont été pensés comme des moments conviviaux et chaleureux, où les spectateurs se retrouvent autour d'une même gourmandise : celle des mots.

Chacun pourra croquer une histoire, savourer une surprise sucrée ou salée et repartir le cœur (et parfois l'estomac) bien rempli.

Des histoires à savourer en famille

Parmi les fidèles, Anne, installée à Villebon depuis sept ans, ne manquerait l'événement pour rien au monde. « Nous avons découvert le **Festival du conte en famille** peu après notre arrivée, et depuis, nous revenons chaque année », raconte-t-elle.

« Les spectacles sont toujours variés, et nous passons un vrai moment ensemble. Certains contes ou chansons restent gravés dans la mémoire des enfants pendant des années ». Dans les souvenirs de ses enfants, un spectacle autour des crêpes occupe une place de choix : le conteur préparait la pâte en racontant des histoires traditionnelles avant d'offrir une dégustation finale très attendue. Psst... Bonne nouvelle, ce conte gourmand revient cette année !

Et après chaque édition, le même sentiment domine : l'envie de revenir l'année suivante. « C'est un très beau moment de partage, simple et gratuit, où l'on se laisse porter dans d'autres univers » précise Anne. Alors, prêts à goûter à l'édition 2026 ?

Retrouvez le programme sur le site de la Ville.



VILLEBON FÊTE L'ÉTÉ

Rendez-vous les 19 et 20 juin pour célébrer l'Été à Villebon dans une ambiance festive et conviviale.

Camions-restaurants, Terrasse d'Été en musique et cinéma en plein air le vendredi soir près de l'Hôtel de Ville, fête de la jeunesse, concerts du Conservatoire Erik-Satie et animations sportives et ludiques le samedi au Centre Sportif Saint-Éxupéry : il y en aura pour tous les goûts. Le week-end se prolongera avec une soirée DJ le samedi soir de 19 h à 23 h place Gérard-Nevers. Un événement à ne pas manquer pour profiter des beaux jours en famille ou entre amis !



Retrouvez le programme sur le site de la Ville.

Vendredi
29 MAI
DE 16 H
À 17H30

Samedi
30 MAI
DE 10 H
À 22 H



CAP sur **le Sport** **de nos régions**

**ENTRÉE
LIBRE**

Fête du sport du Club des AS

**Animations de la Caisse des écoles, barbecue convivial en musique,
spectacle sportif, bal traditionnel, camion-restaurants**

Vie associative

ASV - École de danse

Bal de danse country



Dimanche 9 novembre 2025 au Centre Culturel Jacques-Brel, l'école de danse de l'ASV a organisé pour la première fois un bal country animé par l'orchestre Rosewood et sa chanteuse. Cet ensemble de Limours, bien connu et très apprécié, a su séduire un large public. Les danseurs nous ont chaleureusement remerciés et sont tous repartis enchantés, heureux d'avoir partagé un excellent moment.

Face au succès de cet événement, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il sera renouvelé le 22 novembre 2026.

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
asvvillebon@wanadoo.fr

Arts et Sports à Villebon (ASV)

Action solidaire du Chœur Josquin-des-Prés

Le samedi 13 décembre 2025, un concert caritatif a été organisé par le Chœur Josquin-des-Prés, dirigé par Karen Wierzba, et Le Madrigal de Paris, dirigé par Pierre Calmelet. À la suite de cet événement, l'association Arts et Sports à Villebon a eu le plaisir de remettre, en accord avec les organisateurs, la somme de 1 000 € au Comité d'Entraide Villebon-Palaiseau, représenté par Pierre Mirebeau, son Président.

Une partie de ce don sera destinée à Solidarités Nouvelles pour le Logement. Cette contribution permettra d'apporter une aide concrète aux plus démunis.

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
asvvillebon@wanadoo.fr



École de Karaté de Villebon

Initiation au Karaté adultes

À tout âge, que l'on soit débutant ou que l'on ait déjà pratiqué un art martial, il est toujours possible d'enfiler à nouveau un karategi et de retrouver le chemin du dojo. C'est le choix de nombreux adhérents de notre école, qui redécouvrent une pratique adaptée à leur niveau et à leurs objectifs.

Notre encadrement, porté par la bienveillance des professeurs, assistants et gradés, permet à chacun de progresser à son rythme, toujours accompagné.

L'IKA (Initiation Karaté Adultes) propose

des cours les jeudis ou vendredis, entre 11h30 et 14 h. Ce créneau, accessible sur la pause déjeuner, permet d'acquérir les bases du karaté traditionnel Shotokan. Il peut également offrir aux adolescents et jeunes adultes une première approche de la self-défense.

Le contenu des séances est adapté au profil des participants et construit de manière personnalisée.

Pour l'IKA ou l'Urban-Défense, n'hésitez pas à nous contacter pour un cours d'essai gratuit à tout moment.

ASV - Ateliers des Arts

Un franc succès pour notre exposition



Du 30 janvier au 4 février, l'Atelier des Arts de l'ASV a proposé un nouveau rendez-vous artistique : une belle exposition scénographiée mettant en valeur les travaux des adultes participant aux ateliers peinture, dessin, photo, collage et modelage.

Cette exposition avait pour objectif de favoriser les rencontres, le partage et les échanges entre le public et les artistes autour des différentes pratiques proposées à Villebon.

L'événement a rencontré un joli succès, avec plus d'une centaine de visiteurs ravis de découvrir le lieu ainsi que la grande diversité des créations présentées par la quarantaine d'artistes exposés.

La prochaine exposition se tiendra en juin et rassemblera l'ensemble des activités artistiques de l'ASV, adultes comme enfants.

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
asvvillebon@wanadoo.fr



Franck Keryse, Président
Tél. 06 76 60 82 70
contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

Golf de l'Yvette

Vivez l'Été, vivez le golf !

Depuis bientôt 30 ans, le Golf de l'Yvette ouvre ses *fairways* à toutes les générations. Que vous rêviez d'apprendre, de progresser ou simplement de passer un bon moment, notre association intercommunale réunit plus de 200 passionnés de tous niveaux.

Au Golf de l'Yvette, nul besoin d'être déjà équipé ou expérimenté : des cours collectifs ainsi que le prêt de matériel sont proposés. L'objectif est de vous mettre en confiance pour découvrir un sport qui allie précision, calme, concentration et plaisir.

Nos enseignants vous accompagnent pour affiner votre swing, améliorer votre régularité ou vous préparer aux compétitions. Et si l'esprit d'équipe vous motive, nos sorties amicales et rencontres interclubs vous offriront de vrais moments de partage. Au Golf de l'Yvette, l'ambiance compte autant que le score.

Le Tee Club, notre lieu d'accueil situé rue du Cimetière à Villebon-sur-Yvette, est ouvert lors de nos permanences. Vous pourrez y rencontrer des membres du club ou simplement partager un café.

Patrick Mottin, Président
info@golfyvette.fr
golfyvette.org

.....

Club des Arts Martiaux de Villebon (CAM)

Le Baby Karaté au CAM

Le dimanche 25 janvier, sous la houlette de notre professeure Evelyne, une animation Baby Karaté a été organisée à Épinay-sur-Orge. Cette rencontre a réuni les clubs du CAM Villebon, Lardy, Saint-Michel, Milly, Épinay et Morsang. Destiné aux enfants de 4 à 6 ans, le Baby Karaté repose sur des apprentissages moteurs : équilibre, souplesse et déplacements dans l'espace. Il permet aussi de développer la concentration et le respect à travers un enseignement ludique.

Club Villebonnais du Temps Libre (CVTL)

Une année 2026 bien commencée !



Notre Assemblée Générale s'est tenue le mardi 17 février. 123 personnes étaient présentes ou représentées sur 134 adhérents. Merci à toutes et à tous pour l'intérêt que vous portez au Club. Je tiens également à remercier l'équipe du Centre Culturel Jacques-Brel pour leur accueil.

Le calendrier de nos activités est bien rempli et consultable au Club. De nouveaux projets sont envisagés, en étroite collaboration avec les résidents de la RPA.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en ce début d'année 2026 !

Michel Cinotti, Président
Tél. 07 66 04 32 59
cvtl@sfr.fr

.....

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette (APVY)

Retour sur le salon Cartophila

Le 45^e salon Cartophila s'est tenu, comme chaque année, le 25 janvier dernier à Palaiseau. 40 exposants et de nombreux visiteurs : le bilan de cette édition est très positif !

Depuis l'envoi des invitations jusqu'à la gestion des inscriptions, ce succès est le fruit d'une organisation attentive qui a permis de remplir la salle au maximum, malgré les contraintes logistiques liées aux circuits, à la sécurité ou encore à l'accueil du public.

Cette année, l'exposition philatélique proposait un parcours à travers les villes françaises et rendait hommage à George Sand à l'occasion du 150^e anniversaire de sa disparition.

L'ambiance, portée par les adhérents et les bénévoles, est restée chaleureuse et conviviale tout au long de la journée. Les échanges avec les exposants et les visiteurs, autour d'un café ou d'une pause gourmande, ont contribué à faire de ce salon un moment particulièrement apprécié.

Le rendez-vous est déjà donné le 31 janvier 2027 pour la prochaine édition du salon Cartophila.

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

.....

Lors des « *combats* », aucun contact n'est autorisé : les enfants ne doivent pas se toucher. La notion d'opposition est abordée par le jeu, afin d'éviter tout risque d'accident.

Bonne nouvelle : filles et garçons dès quatre ans peuvent s'initier au karaté. Venez rejoindre le groupe existant, même en cours d'année, pour des séances d'essai.

Jean-Claude Chaput, Président
Tél. 06 76 61 07 45

.....

Tennis Club de Villebon (TCV)

Envie de bouger autrement ?

Découvrez le pickle-ball.



Un nouveau sport fait son entrée au Tennis Club de Villebon (TCV) et promet de séduire petits et grands : le pickleball ! En plein essor en France, cette discipline bénéficie désormais de la délégation officielle de la Fédération Française de Tennis (FFT), qui accompagne son développement sur tout le territoire.

Toujours attentif aux nouvelles pratiques, le TCV s'est rapidement emparé de cette activité et propose des animations régulières, ouvertes aux adhérents comme aux personnes extérieures souhaitant découvrir ce sport ludique.

Accessible à tous les âges et à tous les niveaux, le pickleball est facile à prendre en main, dynamique et idéal pour partager un moment sportif et convivial. En quelques minutes, on joue, on échange et on s'amuse !

Les dates et horaires des animations sont affichés sur les panneaux du Centre Sportif Saint-Exupéry.

Seul, en famille ou entre amis, venez tester le pickleball au TCV et laissez-vous surprendre par ce sport moderne et convivial !

Prochaines animations ouvertes à tous, le 17 mai à 14h30 et le 30 mai lors de la fête du sport.

Rodolphe Fiot, Président

Tél. 06 83 30 11 27

tc.villenon@fft.fr

.....

Secours populaire français – comité de Palaiseau/Villebon

Secours populaire : agir localement et dans le monde

Le Secours populaire de Palaiseau/Villebon accompagne les personnes en grande précarité en proposant : une écoute solidaire, une aide alimentaire, la distribution de vêtements, l'organisation de sorties et le soutien pour les vacances.

Nos ressources financières proviennent de nos nombreuses actions : braderies mensuelles, collectes dans les magasins et les écoles, vos dons, ainsi que les subventions des villes de Palaiseau et de Villebon.

L'action du Secours populaire ne se limite pas aux villes voisines. Nous soutenons également des projets à long terme dans le monde, en faveur des populations déshéritées, conformément à l'ambition du Secours populaire natio-

nal. Ces aides peuvent être ponctuelles, en cas de catastrophes naturelles, ou durables, pour favoriser l'accès à l'éducation, l'émancipation des femmes, à l'hygiène et aux soins.

Au Népal, par exemple, nous contribuons à la construction d'une école et d'un centre de formation pour les femmes, ainsi qu'à des projets pour de petits villages.

Vous pouvez choisir de préciser, lors de vos dons, leur affectation : Palaiseau, Monde, Vacances ou Noël.

Claudine Leu Simon, Secrétaire générale

Tél. 01 60 10 11 59

palaiseau@spf91.org

secourspopulaire.fr/91

.....

Croix-Rouge Française – Unité

Locale Vallées Bièvres Yvette

Croix-Rouge française : zoom sur la distribution alimentaire

La distribution alimentaire permet de gérer l'urgence et de satisfaire le besoin élémentaire de se nourrir, tout en garantissant à chacun le droit à une alimentation de qualité, équilibrée et digne.

Pour que cette action essentielle puisse continuer, l'engagement des bénévoles est indispensable. Vous avez envie de vous sentir utile ? Vous voulez aider les personnes vulnérables ? Vous souhaitez mener en équipe des projets solidaires valorisants ? Autant de bonnes raisons de rejoindre les 110 bénévoles de l'Unité Locale Vallées Bièvres Yvette de la Croix-Rouge française !

Devenir bénévole à la Croix-Rouge française, c'est tout simple : contactez-nous et venez faire un essai selon vos disponibilités.

Isabelle Barbereau, Présidente

Tél. 01 69 31 13 93

ul.bievresyvette@croix-rouge.fr

.....

Madagascar Solidarité Volontariat et Actions (MASOVA)

Dîner dansant solidaire MASOVA 2026

Le samedi 4 avril, l'association MASOVA (Madagascar, Solidarité, Volontariat et Actions) a organisé son traditionnel dîner dansant solidaire au Centre Culturel Jacques-Brel.

Cette belle soirée a rassemblé de nombreux participants venus partager un moment convivial et festif au profit des actions de l'association.

L'ambiance musicale, assurée par le groupe Groove Fusion, a largement contribué au succès de l'événement et a fait danser les convives tout au long de la soirée. Le repas, préparé avec soin par Délices de Tamatave, a également été très apprécié.

Une soirée réussie, placée sous le signe de la solidarité, du partage et de la bonne humeur.

Modeline Safeno, Présidente

Tél. 06 31 41 85 84

[Association MASOVA](http://AssociationMASOVA.org)

.....

Les P'tites Bouilles Villebonnaises

Parents, grands-parents et professionnels de la petite enfance : bienvenue !

Les P'tites Bouilles Villebonnaises accueillent les enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un membre de leur famille ou d'un professionnel de la petite enfance (assistant maternel ou parental).

L'association propose des activités régulières, variées et ludiques, permettant aux tout-petits de se préparer en douceur et progressivement à l'entrée en maternelle. Baby yoga, médiation animale, danse, motricité ou encore spectacles rythment ces temps de rencontre.

Les enfants se retrouvent deux à trois fois par semaine au sein de petits groupes. Les plus timides apprennent peu à peu à se faire des amis et à interagir, favorisant ainsi la socialisation.

Ces moments sont aussi précieux pour

les adultes, qui peuvent rompre l'isolement parfois ressenti avec de jeunes enfants et échanger avec des professionnels dans une ambiance bienveillante. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !



Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

Les archers de Villebon

Bravo à nos champions !



Fin janvier s'est tenu notre traditionnel tir de la Saint-Sébastien. À cette occasion, Christophe a passé le flambeau à Xavier, qui aura la charge d'organiser la prochaine édition.

Nous remercions la Mairie ainsi que le Centre Sportif pour la mise à disposition du foyer Marie-Marvingt, qui a permis de partager un moment convivial avec les archers, leurs familles et les repré-

sentants sportifs de la ville. Monsieur le Maire a rappelé qu'il s'agissait de la dernière année de mandat de Monsieur Patrick Batoufflet, premier Adjoint délégué à la Vie sportive. Nous le saluons pour son soutien constant à l'association et ses décennies d'engagement au service de la Commune.

L'association adresse également ses félicitations à deux jeunes archers, Maxime et Andréa, qui totalisent à eux deux six podiums depuis le début de l'année sportive. Nathalie n'est pas en reste avec cinq podiums en S2 : heureusement qu'elle est là pour représenter les adultes !

Pour rappel, le club est ouvert chaque vendredi soir afin de faire découvrir le tir à l'arc à tous ceux qui souhaitent s'initier.

Frédéric Damongeot, Président
comdir@la2v.fr

Villebon'Ne Action

Un après-midi placé sous le signe de l'échange intergénérationnel



Le 7 décembre dernier, notre association a rendu visite aux résidents de l'Ehpad Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Cette rencontre conviviale a permis de renforcer les liens entre les générations de notre commune.

Après la galette des rois l'an passé, ce sont des chouquettes fourrées à la crème, des fruits et des boissons chaudes qui ont accompagné les sourires et les anecdotes partagées. Ce rendez-vous solidaire, que nous souhaitons désormais pérenniser deux fois par an, est une occasion précieuse de lutter contre l'isolement. Nous avons également offert des fleurs à l'ensemble du personnel de l'Ehpad pour saluer son dévouement quotidien. Merci à la direction et aux équipes accompagnantes pour leur accueil chaleureux.

Villebon'Ne Action vous souhaite à toutes et à tous un bel Été, placé sous le signe de la proximité et de la fraternité !

Abderazak Haba, Président
Tél. 06 84 19 56 06
villebonne.action@gmail.com
@villebonne_action



RÉSERVEZ ICI
VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE

CONTACTEZ LA MAIRIE AU 01 69 93 49 00

So Majestic Event

Wedding & Event Planner - Île-de-France

Organisation
& coordination
d'événements privés

Mariages ♦ Animation DJ
Événements familiaux

Découvrez
nos accompagnements
pour particuliers
& professionnels

@somajesticevent





Otempstic Benoît Cousquer - Palaiseau

Prestations informatiques à domicile :
Assistance, Installation, Formation
sur PC, tablette, Smartphone, TV,
imprimante, Internet, ...

Vente appareils neufs et reconditionnés

Tél : 06 87 77 39 41 www.otempstic.fr




Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure







- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 00 86 35

169, rue de Paris
91120 Palaiseau



petits-fils.com



NOTRE histoire



Le lavoire de Villiers

PROMENADE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PRAIRIE AU GRAND DÔME

Poursuivons le Tour du Grand Villebon en contournant les zones maraîchères et le hameau de Villiers.

Le précédent épisode nous avait laissés à la limite de Saulx-les-Chartreux, rue de Champlan. En continuant cette rue, avant le garage automobile, tournez à droite sur l'allée des Dévodes, puis à gauche, rue des Gravieres. Cette incursion en zone industrielle, sur la commune voisine, est nécessaire pour retrouver les limites de Villebon.

Prenez ensuite l'un des chemins longeant le ruisseau des Paradis et suivez-le, passant sans le savoir du sol villebonnais à celui de Saulx. Attention, une biche pourrait surgir du prochain bosquet ! Traversez les ponts jusqu'au hameau de Villiers.

En remontant la rue de Saulx-les-Chartreux jusqu'à la rue Émile-Chartier, vous découvrirez le lavoire de Villiers, le dernier encore existant à Villebon. Sa construction en pierres meulières remonte à 1588, son pavage à 1881 et la toiture

en impluvium à 1882. Restauré en 1986, puis plus récemment en 2019, il était encore utilisé par une dizaine de lavandières au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, il a perdu sa fonction ménagère, mais reste un témoin précieux de notre patrimoine historique.

En poursuivant sur la rue Émile-Chartier, vous rejoignez le chemin du Haut des Paradis. D'autres sentiers, comme ceux du bois Courtin ou des Beaumonts, permettent de belles promenades et de rallier l'avenue de la Plesse (autrefois le « *grant chemin de Bris* »), reliant Paris à Chartres depuis le XV^e siècle. Son ancien nom conserve des traces gauloises : « *grant* » pour grand et « *Bris* » pour Briis-sous-Forges. Ce chemin, qui montait jusqu'à la butte Champbert et au Grand Dôme d'aujourd'hui, fait partie de notre héritage culturel.

LE RUISSEAU DES PARADIS

Le ruisseau des Paradis, affluent de l'Yvette long d'environ 3 km, marque la limite entre Villebon et Saulx-les-Chartreux. Déjà cité au XV^e siècle, il prend sa source au pied du plateau, près de Villejust, et se laisse admirer depuis le chemin du Haut des Paradis, avec une vue sur Longjumeau, Saulx et Champlan.

Traversant bois et prairies, il passe sous plusieurs ponts (dont celui de la Fontaine de Fer où il reçoit le ruisseau Cretel) avant de rejoindre l'Yvette, peu après le Moulin de la Bretèche à Champlan.

Son nom, inspiré de la Bible, évoque les « *paradis* » de Saulx et Villebon qui désigneraient peut-être d'anciens vergers protégés par des enclos et entourés d'eau, pour l'arrosage et la sécurité des cultures.

Expressions

PARTAGEONS DEMAIN

DES CHOIX A CLARIFIER, DES PRIORITES A REAFFIRMER

RENOVER UN PARKING... PENDANT QUE NOS ECOLES ATTENDENT

Face à l'urgence climatique, la rénovation énergétique de nos bâtiments n'est plus une option : c'est une nécessité. Elle permet à la fois de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de mieux maîtriser les finances de la commune.

Dans ce contexte, le choix de la majorité municipale interroge. Elle a confirmé son projet de rénovation du parking du Centre Culturel Jacques-Brel, un site de 156 places, qui prévoit notamment l'abattage des arbres existants.

Ces arbres, que chacun connaît, sont aujourd'hui bien présents et participent pleinement à la qualité de notre cadre de vie. Les problèmes liés aux racines, parfois avancés pour justifier leur suppression, sont pourtant bien connus et maîtrisés par de nombreuses collectivités, sans qu'il soit nécessaire d'abattre systématiquement.

À l'heure où chaque arbre compte, peut-on sérieusement justifier leur disparition pour réaménager un parking ?

La désimperméabilisation des sols est une démarche utile, notamment pour limiter le ruissellement et prévenir les inondations. Mais elle interroge lorsqu'on la compare à des choix récents : un parking entièrement bitumé à proximité du centre sportif, ou encore la cour de l'école Andersen récemment rebituée. Ces décisions traduisent-elles une prise de conscience tardive ?

L'installation d'ombrières photovoltaïques s'inscrit dans le cadre de la loi APER. Mais d'autres options existent. Compte tenu de la surface du site et de l'ombre déjà apportée par les arbres, une stratégie fondée sur le renforce-

ment de la végétalisation aurait pu être sérieusement étudiée.

Un parking arboré, c'est aussi moins de chaleur en Été, plus de confort pour les usagers et un cadre de vie plus agréable. À l'inverse, une couverture d'ombrières renvoie davantage à une logique d'équipement commercial qu'à l'environnement d'un centre culturel.

C'est pourquoi nous réitérons notre proposition : développer prioritairement la production d'énergie solaire sur le parking sud du centre sportif, bien plus adapté à cet usage.

Mais au-delà de ce projet, une question essentielle demeure : quelles sont aujourd'hui les véritables priorités pour Villebon-sur-Yvette ?

Pendant que ce projet avance, nos écoles attendent toujours un plan de rénovation à la hauteur des enjeux. Nous demandons un engagement clair sur un programme pluriannuel ambitieux, ainsi qu'une mise en cohérence des investissements municipaux avec les défis climatiques et éducatifs.

CLARIFIER LE CADRE, ASSUMER LES CHOIX

Au-delà des projets d'aménagement, c'est aussi la méthode de la majorité municipale qui interroge.

Le 20 mars dernier, sans annonce préalable, le Centre Culturel Jacques-Brel a été mis à disposition à l'occasion de la fête de l'Aïd. Le Maire a indiqué que cet équipement pourrait, à l'avenir, être ouvert à d'autres cultes dans des conditions similaires.

Ce débat mérite d'être posé sereinement, dans le respect des principes de laïcité et d'égalité. Nous y sommes prêts. Mais la question est aussi celle du cadre.

À ce jour, le règlement intérieur du centre culturel interdit la tenue d'événements à caractère religieux ou politique. La décision prise s'inscrit donc en dehors des règles actuellement en vigueur.

Sur ces sujets comme sur d'autres, les choix doivent être assumés, expliqués et débattus en toute transparence avec les habitants.

RIEN NE S'ARRÊTE, TOUT COMMENCE

Vous avez été 1 547 à nous accorder votre confiance et à porter une autre vision pour Villebon-sur-Yvette.

Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement, vos messages et les nombreux échanges que nous avons partagés. Cette campagne a été une aventure collective forte, riche de rencontres et d'énergie.

Si cette élection ne s'est pas traduite par une victoire, elle marque néanmoins une dynamique réelle et l'expression d'une attente forte dans notre commune.

Ces voix nous engagent. Elles nous donnent la responsabilité de continuer à porter vos idées et vos attentes dans la vie locale.

Nous resterons pleinement mobilisés, à vos côtés.

Parce que rien ne s'arrête ici.

Parce que tout commence maintenant.

L'aventure continue.

Rencontrons-nous : chaque premier samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h, au Clos de la Boissière, 24 rue des Casseaux. Venez échanger avec nous autour d'un café. ●

Le 10 avril 2026,

VILLEBON AVEC VOUS

VILLEBON AVANCE, AVEC VOUS

La confiance que les Villebonnaises et les Villebonnais nous ont accordée nous honore et nous oblige. Nous recevons cette victoire avec fierté, mais aussi avec humilité et un profond sens des responsabilités. Elle traduit un choix clair : celui d'une équipe sérieuse, engagée, proche du terrain, capable d'agir concrètement pour Villebon-sur-Yvette et de préparer l'avenir avec lucidité, cohérence et ambition.

Cette confiance s'est construite autour d'une méthode que nous continuerons d'appliquer tout au long du mandat : l'écoute, la proximité, la transparence et le respect de l'argent public. Notre équipe est à l'image de Villebon : solide, rassemblée et pleinement investie. Elle réunit des femmes et des hommes de tous les quartiers, de toutes les générations et de tous les horizons, aux parcours complémentaires, qui ont choisi de mettre leur expérience, leur énergie et leur temps au service de notre commune. Elle associe des élus expérimentés, qui connaissent les dossiers et les enjeux locaux, et de nouveaux visages, porteurs d'idées, d'élan et d'un regard neuf sur l'avenir. Ce collectif, nous l'avons construit autour d'une même exigence : être utiles, être présents, être à l'écoute. Car nous en sommes convaincus : une équipe municipale forte n'a de sens que si elle agit avec les habitants et pour les habitants.

Nous sommes fiers du chemin déjà parcouru. Ces dernières années, Villebon a avancé sans renoncer à ce qui fait son identité. Nous avons renforcé l'offre de santé avec la Maison de Santé Madeleine-Brès et l'EHPAD Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz. Nous avons

soutenu les familles, les jeunes, les aînés et les personnes en situation de handicap. Nous avons défendu des services publics humains et accessibles. Nous avons également modernisé nos équipements, rénové des voiries, sécurisé les cheminements piétons, développé les mobilités douces, soutenu la vie associative, culturelle et sportive, et engagé la commune dans une transition écologique concrète.

Nous avons aussi fait des choix clairs pour préserver durablement le cadre de vie auquel les Villebonnais sont attachés. La révision du PLU, menée après plusieurs années de concertation, a porté cette ambition : mieux protéger les espaces naturels, mieux encadrer l'urbanisme et mieux préparer l'avenir, notamment sur le site de la DGA. Nous avons conduit une politique environnementale active, avec les cours oasis dans les écoles, la désimperméabilisation, la végétalisation, la préservation de la biodiversité, la maîtrise de l'éclairage public, la sobriété énergétique et la poursuite d'un urbanisme raisonné.

Cette nouvelle mandature doit désormais permettre d'aller plus loin. Notre ambition est claire : améliorer concrètement la vie quotidienne des Villebonnais tout en préparant l'avenir de la commune.

Nous voulons une ville qui protège, avec une sécurité renforcée, des espaces publics bien entretenus et une attention constante portée à la tranquillité de chacun.

Nous voulons aussi une ville qui anticipe, en adaptant ses écoles et ses équipements aux conséquences du changement climatique, en poursuivant la

transition énergétique de nos bâtiments communaux et en agissant avec détermination contre le risque d'inondation.

Notre projet, c'est aussi une ville encore plus dynamique, qui soutient ses associations, encourage et multiplie les initiatives culturelles et festives, accompagne la jeunesse, facilite l'accès aux soins et défend un service public de qualité.

Enfin, nous voulons faire vivre une démocratie locale exigeante, dans laquelle les habitants sont pleinement associés aux choix structurants pour l'avenir de Villebon, notamment sur les grands projets d'aménagement.

Cette mandature sera donc celle de l'action utile, de la proximité et de la fidélité à nos engagements.

Nous porterons cette ambition avec une ligne constante : agir sans renoncer à la rigueur. Depuis des années, les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté, la dette a été réduite et les services municipaux ont été maintenus malgré les crises successives. Cette exigence de bonne gestion n'est pas un slogan : c'est la condition pour investir utilement, protéger les habitants et préparer l'avenir sans fragiliser la commune.

Nous abordons ce mandat avec énergie et confiance, fidèles à l'esprit qui guide notre action depuis le premier jour : être toujours à vos côtés. Notre victoire n'est pas un aboutissement, mais un nouveau départ. Elle nous donne la force de poursuivre, d'amplifier et de concrétiser un projet au service de chacun d'entre vous, pour faire de Villebon-sur-Yvette une ville fidèle à son identité, attentive à chacun et résolument tournée vers l'avenir. ●

Carnet

NAISSANCES

Nael Mohand-Ali, le 3 décembre
Charlie Pinsard, 9 décembre
Valentine Rieusset, 20 décembre
Juliette Carton, 21 décembre
Zoé Chastaing, 24 décembre
Jacques Resseguier, 29 décembre
Nathan Brun, 30 décembre
Tajala Azimi, 7 janvier
Giulian Plançon, 16 janvier
Angélie Plançon, 16 janvier
Maëlysa Herisson Petit, 26 janvier
Andrea Girot Aliberti, 5 février
Rosalie Lanchon, 6 février
Alice Jacquelin, 11 février
Andy Godefroy, 13 février
Mia Coulibaly, 14 février
Bérenger de Tournadre, 21 février
Mateo Pacalet, 28 février
Léontine Auger Graciet, 28 février
Côme Sainz, 2 mars
Alice Brice, 8 mars
Valentin Koenig Guerin, 10 mars
Avantika Pandey, 17 mars
Mariam Camara, 17 mars
David Kuluta Tembe, 23 mars

MARIAGES

Pié Coulibaly & Olivia Kodjo, 7 mars

DÉCÈS

Françoise Antoine épouse Lahmani, 26 novembre
Marie-Joëlle Senn veuve Justin, 4 décembre
Nicole Belin veuve Nizard, 8 décembre
Roger Goenner, 12 décembre
Suzanne Mestre veuve Trottier, 19 décembre
Laurent Rosmann, 5 janvier
Sylvie Brissot, 12 janvier
Guitta Gharios veuve Jabre, 4 février
Guy Pinon, 5 février
Françoise Piffet veuve Lemoine, 4 mars



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette, accompagné des élus Romain Millard, Michel Cinotti, et David Polizzi, aux côtés de la promotion du 1^{er} janvier 2020 lors de la remise des Médailles du travail le 10 avril.

D'argent, de vermeil, d'or ou de grand or, les Médailles du travail valorisent l'engagement professionnel des Villebonnais.

ÉCHELON ARGENT (20 ANS)

Smail Berkane, Yves Berthellet, Benoit Colin, Cécile Dormia, Olivier Ott, Annabel Perique, Virginie Prével.

ÉCHELON VERMEIL (30 ANS)

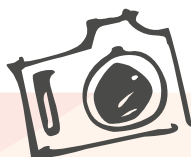
Jean-Baptiste Bidou, Laurent Brard, Christelle Cassiani-Ingoni, Sandrine Cot, Francisco Filipe, Daniel Lopes, Carine Prud'homme.

ÉCHELON OR (35 ANS)

Stefan Drawin, Joao Pedro Tavares De Almeida, Dominique Vanier, Alain Weill.

ÉCHELON GRAND OR (40 ANS)

Christian Riche, Etienne Robillard.





**GRAND FRAIS C'EST
UN PRIMEUR, UN BOUCHER,
UN FROMAGER, UN ÉPICIER,
UN CAVISTE ET UN POISSONNIER...
SOUS UNE MÊME HALLE
RIEN QUE POUR VOS PAPILLES.**

À VILLEJUST



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

